



BOIS-DES-FILION

Vert l'avenir

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

**Mise en garde :
Les employés de la Ville de Bois-des-Filion s'identifient toujours !**

Bois-des-Filion, le 18 décembre 2024 – Depuis quelques jours, des citoyen.nes de Bois-des-Filion rapportent avoir reçu des appels de soi-disant inspecteurs en bâtiments qui souhaitent se rendre au domicile de ces personnes le jour même. **La Ville de Bois-des-Filion ne mène actuellement aucune campagne d'inspection générale.**

Le ou les individus se présentent en prétextant faire des inspections de maisons de plus de 10 ans. Tout indique que les personnes visées sont souvent âgées et ils ont en leur possession des informations sensibles sur elles et elles sont rejointes sur une ligne téléphonique fixe.

Si vous avez des doutes ou si vous voulez déposer une plainte, veuillez communiquer avec le Service de police de Terrebonne/Sainte-Anne-des-Plaines/Bois-des-Filion au 450 471-4121.

Lorsqu'un employé de la Ville de Bois-des-Filion entre en communication avec vous, il doit obligatoirement s'identifier. Dans le cas contraire, vous pouvez refuser de lui parler. De plus, le Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Bois-des-Filion n'entrera pas en communication avec vous sans un motif valable par exemple, parce que vous avez entrepris des travaux à votre résidence.

Au carrefour de la couronne métropolitaine et des Basses-Laurentides, Bois-des-Filion, qui souligne ses 75 années d'existence, offre une économie prospère et une qualité de vie incomparable dans un environnement paisible à ses 10 600 habitants.

- 30 -

Informations :

Nicolas Carette

Directeur des Communications

450 621-1460 #1017

ncarette@villebdf.ca